



Les inégalités entre femmes et hommes un peu moins marquées en Centre-Val de Loire

Les parcours scolaires restent très inégaux entre les femmes et les hommes, même si les différences s'atténuent légèrement. Les filles poursuivent une scolarité plus longue et choisissent des orientations plus généralistes. Le taux d'activité féminin a fortement progressé ces quinze dernières années. Les femmes de la région sont très présentes sur le marché du travail. Elles sont aussi plus souvent employées à temps complet que leurs homologues des autres régions. Cependant, les différences de métiers perdurent entre hommes et femmes et ces dernières sont plus souvent en situation de déclassement par rapport à leur diplôme.

Anthony Claudel

Le projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, adopté le 23 juillet 2014, a permis la mise en place de nouveaux moyens pour parvenir à l'égalité professionnelle. Élargir les choix d'orientations scolaire et professionnelle et favoriser la mixité des métiers sont deux enjeux de la parité femmes-hommes. L'égalité des rémunérations et des parcours professionnels sera facilitée par la mise en place d'actions de promotion de la mixité des métiers, de lutte contre les stéréotypes sexistes et pour l'égalité professionnelle. Ces initiatives, définies dans le projet de loi, seront éligibles aux fonds de la formation professionnelle.

En Centre-Val de Loire, comme ailleurs, les emplois qu'occupent les femmes et les hommes sont très souvent différents. Ces choix professionnels s'expliquent en partie par des parcours et des orientations scolaires divergents. En effet, les différences de filières d'enseignement entre filles et garçons ont des répercussions sur leur insertion dans l'emploi (*figure 1*).

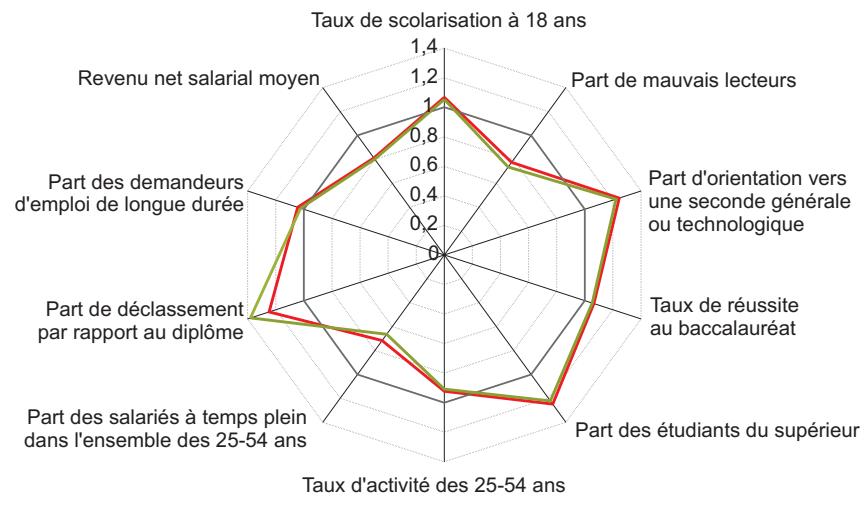
Les différences de scolarité s'érodent

Malgré des évolutions, les stéréotypes perdurent et les différences entre femmes et hommes dans le domaine de l'éducation persistent.

De manière générale, à partir de 19 ans, les jeunes adultes de la région sont moins scolarisés qu'en moyenne nationale. Cet écart, qui concerne aussi bien les filles que les garçons, est stable depuis 1990. Ce faible taux de scolarisation est à la fois dû à une entrée précoce sur le

marché du travail et le fait des migrations. Les jeunes partent souvent étudier hors du Centre-Val de Loire. En effet, plus d'un nouveau bachelier sur cinq quitte la région pour ses études supérieures, soit près du double de la moyenne de la France de province.

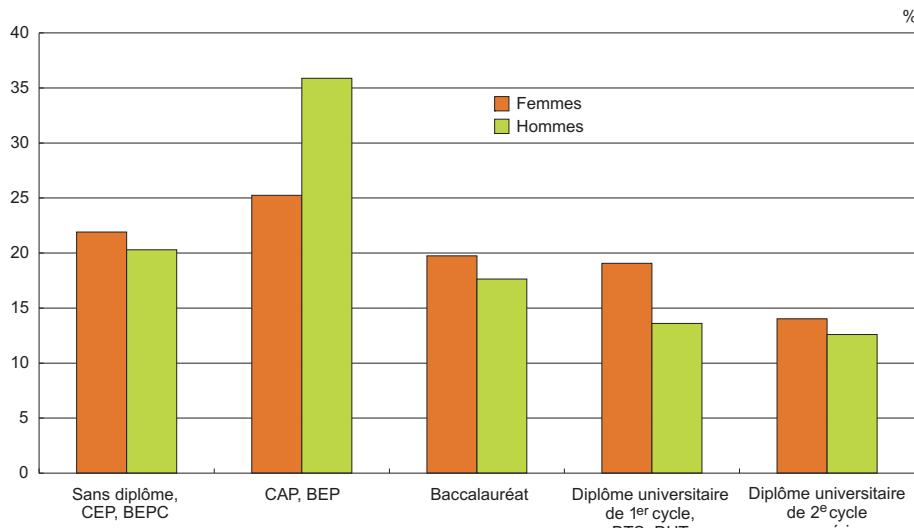
1 Des différences femmes-hommes encore marquées



Note de lecture : ce graphique représente la position relative des femmes par rapport aux hommes, les indicateurs prennent la valeur 1 en cas d'égalité femmes-hommes.

Sources : Insee ; Ministère de l'Éducation nationale, DEPP ; DGE ; Dares

2 Les femmes sont plus diplômées que les hommes, en Centre-Val de Loire



Champ : population des ménages, individus de 25 à 54 ans, hors élèves et étudiants

Source : Insee, Recensement de la population 2011 (exploitation complémentaire) au lieu de résidence

Les filles sont cependant plus présentes que les garçons dans le système scolaire, en particulier pour les 18-23 ans. Leur taux de scolarisation est supérieur de quatre points à celui des garçons, écart plus faible qu'en France de province. Cela se traduit par un niveau de diplôme supérieur (*Figure 2*).

Lors des journées défense et citoyenneté, les jeunes suivent un test de compréhension écrite. L'analyse des résultats montre que la région compte une proportion de très mauvais lecteurs supérieure à la moyenne de province (respectivement 10 % et 7,5 % en 2014). De plus, l'écart se creuse légèrement depuis 2009.

Dans la région, sur cinq ans, si les filles sont toujours moins nombreuses que les garçons à avoir des difficultés en lecture, la différence s'atténue au détriment de ces dernières.

Des orientations encore différencierées

Les choix d'orientation après la troisième divergent entre filles et garçons, mais restent proches de ceux observés nationalement. Les filles se dirigent plus souvent vers une seconde générale et moins vers un baccalauréat professionnel que les garçons (*figure 3*). De plus, au lieu de s'amoindrir, l'écart d'orientation entre eux s'accentue légèrement au fil du temps, comme pour le reste de la France.

En cohérence avec ces options, certaines séries du baccalauréat sont privilégiées par les filles : SMS, L, ES et la filière professionnelle dans les services. Cependant, le choix des filières entre filles et garçons, dans l'enseignement général, tend à s'harmoniser avec le temps, mais très lentement. La ventilation régionale se situe dans la moyenne nationale.

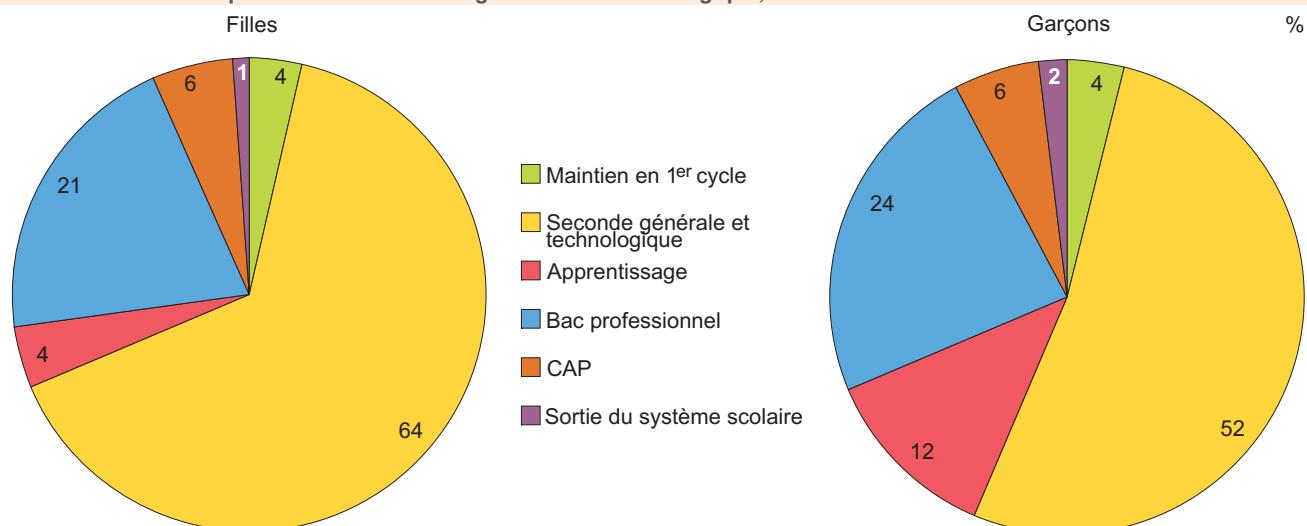
Les écarts de réussite au baccalauréat se maintiennent également, le taux de réussite pour les filles étant de plus de cinq points supérieur à celui des garçons. Ces taux se situent dans la moyenne de province, bien qu'un peu plus faible pour les garçons. Malgré des taux de scolarisation plus élevés et une meilleure réussite dans le secondaire, la part des étudiantes dans l'enseignement supérieur a baissé entre 2000 et 2013 dans la région, passant de 56,1 % à 55,5 %, contrairement à la France de province (+ 1 point). Seules les écoles d'ingénieur et leurs classes préparatoires ont connu une hausse de fréquentation de la part des étudiantes. Cependant, ces filières restent peu investies par les filles. En 2013, il n'y a que 5 % des étudiantes qui suivent cette voie contre 13 % des garçons. Elles sont, par contre, très majoritaires à suivre un cursus de lettres et sciences humaines, de professions sociales et paramédicales, mais également en médecine et pharmacie (*figure 4*).

Les étudiants de sexe masculin restent majoritaires à suivre des études supérieures courtes, de type IUT et de l'autre côté du spectre, à préparer une thèse.

Les femmes actives en Centre-Val de Loire

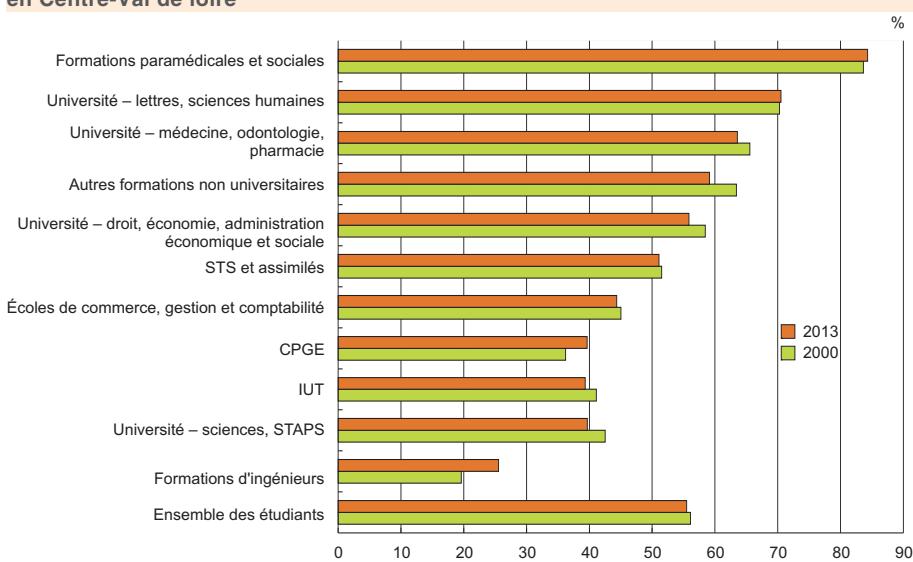
Historiquement, le taux d'activité dans la région est élevé, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. L'écart entre eux tend à se réduire. En 2011, parmi les personnes âgées de 25 à 54 ans, 96,1 % des hommes et 88,7 % des femmes sont sur le marché du travail. Ces taux sont supérieurs d'un point à la moyenne de province pour les hommes et de deux pour les femmes. Depuis 1990, le taux masculin a très légèrement baissé, tandis que celui des femmes progressait de plus de dix points (*figure 5*), phénomène similaire au niveau national. L'évolution

3 Les filles s'orientent plus vers une seconde générale ou technologique, en Centre-Val de Loire



Sources : Ministère de l'Éducation nationale, DEPP, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Apprentissage

4 Malgré des progrès, l'orientation du supérieur reste différenciée en Centre-Val de Loire



Note de lecture : la part des femmes en CPGE est de 40 % en 2013, 36 % en 2000

Source : Ministère de l'Enseignement du supérieur et de la Recherche

des modes de vie, l'arrivée de femmes de plus en plus diplômées, ainsi que la mise en place d'actions visant à accroître le niveau d'emploi des femmes, tout en favorisant l'implication des pères et un partage équilibré des responsabilités parentales expliquent en partie cette augmentation.

Le taux d'activité féminin est plus élevé en Centre-Val de Loire qu'en province pour tous les types de territoires, mais l'écart est

Plus de femmes en emploi à temps complet dans le Centre-Val de Loire

Non seulement, les femmes de la région sont davantage présentes sur le marché du travail, mais leurs conditions d'emploi apparaissent également plus favorables. Ainsi, elles occupent plus souvent qu'en moyenne de province des emplois à temps complet (respectivement 60,4 % et 54,8 %

chez les 25-54 ans). La région compte proportionnellement plus de salariés, hommes comme femmes et plus de contrats à durée indéterminée (CDI) qu'ailleurs en métropole hors Île-de-France. À l'inverse, les non-salariés (employeurs comme indépendants) sont moins nombreux. La différence femmes-hommes est la même que pour la province : plus de salariées, y compris en CDI, et moins d'indépendantes. En Centre-Val de Loire, le taux de multi-activité des femmes est élevé, 13,1 % contre 11,8 % en France de province. Seuls 5,1 % des hommes de la région sont dans ce cas. La multi-activité concerne souvent les emplois dans les services à la personne, où les femmes sont surreprésentées.

La part des emplois à temps partiel est, par contre, nettement plus faible dans la région et en diminution depuis 1999 pour les femmes. Le temps de travail reste cependant très inégalitaire, une femme sur quatre travaille à temps partiel, contre un homme sur vingt-cinq (figure 6).

Une ségrégation des métiers

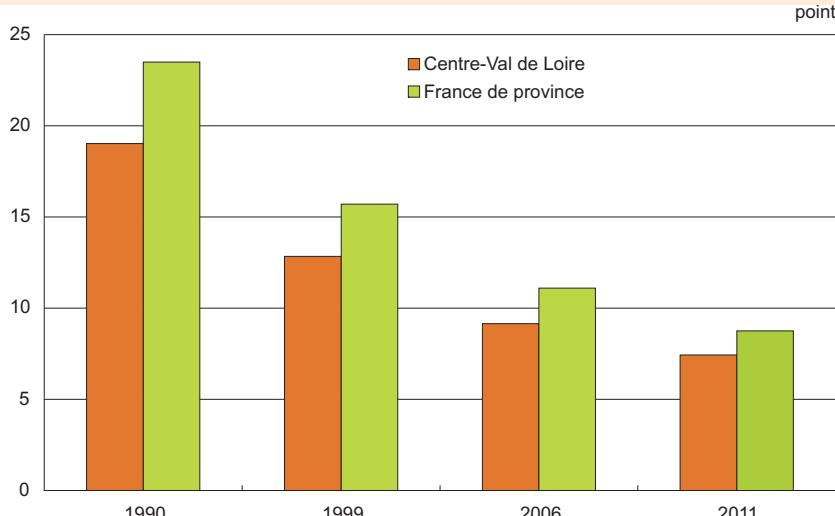
La répartition des métiers exercés par les femmes évolue peu. Pour obtenir une distribution égalitaire entre les professions, environ 54 % des femmes devraient changer de famille professionnelle. Ce taux est identique à celui de la moyenne métropolitaine hors Île-de-France.

Les emplois industriels et de la construction sont majoritairement masculins, hormis dans le textile. Dans la région, les femmes sont un peu plus présentes dans les métiers industriels, tout en restant très minoritaires. Dans les services, le secteur de la banque et l'assurance est régionalement très féminisé et ce quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

Moindre concordance entre niveau de diplôme et emploi

Les femmes et les hommes diplômés n'occupent pas toujours des postes en adéquation avec leur niveau de formation et peuvent alors être considérés en situation de déclassement. Les femmes sont plus souvent confrontées à ce phénomène que les hommes, même si cela évolue un peu entre 1999 et 2011. Le déclassement est plus répandu avant 35 ans qu'au-delà. L'arrivée

5 L'écart de taux d'activité femmes-hommes se réduit



Note de lecture : en 2011, l'écart de taux d'activité entre les femmes et les hommes en Centre-Val de Loire est de 7 points, 9 points en France de province

Champ : population des ménages, individus de 25 à 54 ans

Source : Insee, Recensements de la population

principalement marqué dans les espaces urbains et périurbains.

Quelle que soit la situation matrimoniale ou familiale, les femmes du Centre-Val de Loire sont plus présentes sur le marché du travail que leurs homologues de province. C'est notamment le cas des femmes en couple ayant des enfants.

6 Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel

	Centre-Val de Loire		France de province	
	femmes	hommes	femmes	hommes
Chômeur	9,3	8,6	10,0	9,2
Inactif	11,0	3,6	13,1	4,4
Emploi à temps complet	60,4	84,4	54,8	82,6
Emploi à temps partiel	19,4	3,4	22,1	3,8

Champ : population des ménages, individus de 25 à 54 ans
Source : Insee, Recensement de la population 2011

Encadré

Des inégalités de salaires

Les salaires des femmes, en équivalent temps plein, sont inférieurs de 18,9 % à ceux des hommes. Cet écart est un peu plus faible qu'en province (19,8 %). Le déficit salarial est croissant avec l'âge, la taille des entreprises et la position socioprofessionnelle. Ainsi, l'écart salarial des cadres est très élevé. Mais les disparités les plus importantes se retrouvent pour les professions libérales, les chefs d'entreprise et les artisans.

En Centre-Val de Loire, les femmes gagnent en moyenne annuelle 20 900 euros en équivalent temps plein contre environ 25 800 euros pour les hommes, l'écart se creuse pour les professions libérales allant respectivement de 30 800 euros à 50 700 euros.

Les différences observables de structure des emplois et des salariés expliquent une partie de cette inégalité salariale. Certains secteurs, peu rémunérateurs, comme celui du service à la personne sont très féminisés. Ainsi, 36,3 % de l'écart salarial, en Centre-Val de Loire, provient de la structure des emplois (*figure 8*), principalement du secteur d'activité. C'est légèrement plus qu'en France de province (35 %).

Toutefois, les effets de structure ne justifient pas l'ensemble de l'écart. Une différence de près de 12 % subsiste après prise en compte de ces effets. D'autres phénomènes peuvent expliquer ces divergences, tels que, par exemple, l'expérience professionnelle, les pénalités dues à une interruption de carrière, les discriminations, etc.

8 Les écarts salariaux ne s'expliquent qu'en partie par la structure des emplois

	%
Ecart total	- 18,90
Secteur d'activité de l'établissement	- 5,54
Catégorie socioprofessionnelle	- 1,02
Quotidien de temps de travail	- 0,34
Type de contrat	- 0,01
Nombre de postes occupés dans l'année	0,00
Âge	0,01
Taille de l'entreprise	0,04
Total des effets structurels	- 6,86
Effet résiduel	- 12,04

Note de lecture : l'impact des différences de secteur d'activité sur le salaire des femmes, toutes autres caractéristiques identiques, est de - 5,54 %

Champ : salariés en équivalent temps plein

Source : Insee, DADS 2012

de nombreux jeunes titulaires de diplômes universitaires augmente mécaniquement la proportion des déclassés, la part des emplois de cadre augmentant moins vite que le nombre d'entrants très diplômés sur le marché du travail (*figure 7*).

Des situations similaires face au chômage

Dans la région, bien que toujours supérieur à celui des hommes, le taux de chômage déclaré des femmes de 25 à 54 ans a évolué

favorablement. En effet, la crise a touché fortement les emplois industriels, souvent occupés par des hommes. Ainsi, l'indicateur de chômage a baissé pour les femmes entre 1999 et 2011 de plus d'un point, tandis que celui des hommes augmentait d'autant. Les taux sont ainsi relativement proches, moins de 0,6 point d'écart, différence plus faible qu'en moyenne de province. Pour les actifs de 15 à 24 ans, le constat est identique, les femmes sont moins souvent au chômage dans la région, en particulier dans les espaces urbains.

7 Le déclassement diminue avec l'âge, surtout pour les hommes

		Centre- Val de Loire	France de province
Femmes	moins de 35 ans	45,9	45,0
	35 ans et plus	26,6	27,5
Hommes	moins de 35 ans	39,1	38,9
	35 ans et plus	20,1	21,2

Source : Insee, Recensement de la population 2011

La structure des demandeurs d'emploi a beaucoup évolué entre 2000 et 2013. Les femmes ne sont plus surreprésentées et leur part dans les demandeurs d'emploi de longue durée est désormais égale à celle des hommes. ♦

Définitions

Le **taux de scolarisation** est le pourcentage de jeunes d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Ici, on se limitera aux 25-54 ans.

Le **taux de chômage** déclaré (au sens du recensement) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active. Il ne coïncide pas avec le taux de chômage officiel (au sens du BIT).

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Corinne Chevalier

Chef de projet :
Pascale Casamayou

Rédactrice en chef :
Annie Clerzau

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
©Insee 2016

Bibliographie

- Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité, *Insee Première* n° 1585, mars 2016.
- Les disparités femme-homme en Centre-Val de Loire à l'image de ce qu'elles sont nationalement, *Insee Flash Centre-Val de Loire* n° 8, mars 2015.
- Des écarts persistants face à l'emploi entre femmes et hommes en région Centre, *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°4, octobre 2014.
- Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes *Dares Analyses* n° 82 – octobre 2015.

